

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Commune de Souffelweyersheim
1 place du Général de Gaulle
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
DU 6 NOVEMBRE 2024**

Le Conseil d'Administration, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs (trois jours francs en droit local Alsace-Moselle) avant la présente séance ordinaire, s'est réuni en l'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente.

Étaient présents :

Mme Myriam JOACHIM, M. Martial GERHARDY, Mme Nadia THOMAS, M. Sabin MUNTEAN, Mme Béa KLEIN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON, Mme Monique WAMSLER, M. Laurent REYMANN.

Étaient absents :

M. Pierre PERRIN
M. Patrick KURTZ
M. Jacques BOEHRINGER
Mme Fanny GOURDIN.

Nombre de membres élus	15
Nombre de membres en fonction	15
Nombre de membres présents	11

Calcul du quorum : $15 : 2 = 7,5$ arrondi à 8

(N'entre pas dans le calcul du quorum, le membre empêché qui a donné pouvoir à un autre membre du Conseil d'Administration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 11 présents
au moment de l'ouverture de la séance.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'Administration a été convoqué à la présente réunion le 30 octobre 2024.

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 Septembre 2024

- 25/2024** Fête des aînés
26/2024 Fête de fin d'année - aide sociale aux bénéficiaires de secours
27/2024 Demande de secours financier
28/2024 Demande de secours financier

- III. Divers

Madame Myriam JOACHIM Pierre, Vice-Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

I. – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil d'Administration désigne, à l'unanimité, Monsieur Martial GERHARDY comme secrétaire de séance.

II. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal de la séance du 18 Septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

25/2024 – FÊTE DES AÎNÉS

RECONDUCTION DE L'ÉVÈNEMENT ET ORGANISATION D'UN REPAS FESTIF :

Il est proposé de reconduire la fête des aînés à l'Espace Culturel des Sept Arpents à Souffelweyersheim le dimanche 15 décembre 2024.

Pour cette occasion, il est suggéré d'organiser le traditionnel repas destiné aux aînés à partir de 71 ans avec leur conjoint et d'autre part d'offrir un colis aux aînés ne pouvant participer à ce repas festif.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE REPAS FESTIF :

Les membres du Conseil d'Administration sont amenés à se prononcer sur le choix du fournisseur selon les critères d'un repas festif, servi sur assiette :

- la qualité
- la quantité
- le prix

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE COLIS :

Les membres du Conseil d'Administration sont amenés à se prononcer sur le choix du fournisseur pour un colis « individuel » destiné aux personnes seules et un colis « couple », selon les critères de jugement, à savoir :

- la qualité
- la présentation de l'ensemble
- la quantité
- le prix

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur :

- la reconduction de la fête des aînés
- l'organisation d'un repas festif
- l'attribution de colis aux aînés ne pouvant pas participer à ce repas,

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1611-6 ;

VU le Code de la commande publique ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

ÉMET

- **un avis favorable à la reconduction de la fête des aînés le dimanche 15 décembre 2024 et à l'organisation d'un repas festif pour les aînés à partir de 71 ans avec leur conjoint ;**
- **un avis favorable à l'attribution d'un colis pour les aînés conviés et ne pouvant pas participer au repas festif ;**

PREND ACTE

- **du choix du prestataire pour le repas festif des aînés à partir de 71 ans participant à la fête le dimanche 15 décembre 2024, à savoir : Du Côté Traiteur.**
- **du choix du prestataire pour les colis festifs, destinés aux aînés à partir de 71 ans ne pouvant participer à la fête le dimanche 15 décembre 2024, à savoir : Valette.**

26/2024 – AIDE SOCIALE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AUX PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UN SECOURS SOCIAL EN 2024

Par délibération du 26 octobre 2022, le Conseil d'Administration a délibéré sur l'attribution d'un bon alimentaire pour les fêtes de fin d'année à toutes les familles ou personnes ayant bénéficié d'une aide alimentaire ou financière en 2022.

Pour l'année 2024, il est proposé de reconduire cette aide pour toutes les familles ou personnes ayant bénéficié d'une aide alimentaire ou d'un soutien financier instruit en 2024.

Le montant du bon alimentaire des fêtes de fin d'année sera établi sur la valeur du dernier bon alimentaire perçu.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

- **d'accorder un bon alimentaire pour les fêtes de fin d'année à toutes les familles ou personnes ayant bénéficié d'une aide alimentaire ou d'un soutien financier instruit en 2024.**
- **de fixer le montant du bon alimentaire pour les fêtes de fin d'année sur la valeur du dernier bon alimentaire perçu**

27/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 10 octobre 2024 par Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge de son rappel de charges locatives de 2023 à hauteur de 165,72 €.

Par mail du 10 octobre 2024, Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, reçue le 10 octobre 2024 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim portant sur la prise en charge de son rappel de charges locatives de 2023 à hauteur de 165,72 €.

DECIDE d'apporter un soutien financier à hauteur de 165,72 €.

VERSE l'aide à l'établissement ICF HABITAT sur présentation d'un justificatif.

28/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 15 octobre 2024 par Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'une facture d'électricité du 01.12.2023 d'un montant de 613,47 €.

Par mail du 15 octobre 2024, Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, reçue le 15 octobre 2024 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis défavorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim portant sur la prise en charge d'une facture d'électricité.

III. – DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

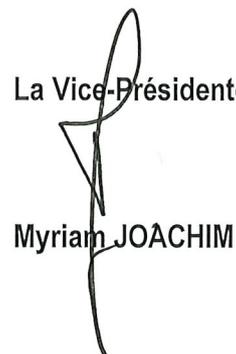
Le secrétaire de séance



Martial GERHARDY

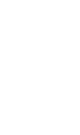


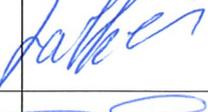
La Vice-Présidente



Myriam JOACHIM

Tableau de clôture - Séance du 06.11.2024

PERRIN Pierre	
JOACHIM Myriam	
WAMSLER Monique	
GERHARDY Martial	
REYMANN Laurent	
THOMAS Nadia	
GOURDIN Fanny	
MUNTEAN Sabin	

BOEHRINGER Jacques	
KLEIN Béa	
LALLIER Francine	
TEDESCHI Paul	
KURTZ Patrick	
MATTER Mireille	
BRETON Jacques	

- 25/2024** Fête des aînés
- 26/2024** Fête de fin d'année - aide sociale aux bénéficiaires de secours
- 27/2024** Demande de secours financier
- 28/2024** Demande de secours financier

